

# MAIRIE DE VARS

## LOCATION A L'ANNEE

La Commune de VARS met en **location à l'année** un logement social dans l'ancienne école de Sainte-Marie, près de la Poste.

Ce logement, conventionné avec l'Etat, donne droit au bénéfice de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

### Description du logement :

Situation	Type	Surface	Loyer	Annexe
Rez-de-chaussée	T2	43 m <sup>2</sup> habitables	318,26 € / mois	Cave

Ce logement est loué non meublé, avec salle de bain et cuisine aménagées.  
Il a été entièrement rénové.

### Conditions de Ressources :

Ce logement est attribué à des familles dont les revenus n'excèdent pas les plafonds de ressources prévus dans le Code de la Construction et de l'Habitation pour l'attribution des logements sociaux.

A titre indicatif, les plafonds 2026 à comparer avec le dernier avis d'imposition sont les suivants :

Catégories de ménages	Plafonds de ressources
1 personne seule	30 424 €
2 personnes (sans personne à charge)	40 630 €
jeune ménage (sans personne à charge)	40 630 €
1 personne seule + 1 personne à charge	39 147 €
3 personnes	48 859€

### Inscription pour l'attribution du logement :

Si vous êtes intéressé, que vous remplissez les conditions de ressources pour l'attribution de logements sociaux, vous pouvez déposer une demande à la Mairie.

Cette demande doit comprendre une lettre de demande motivée, accompagnée d'une copie du dernier avis d'imposition des personnes composant le ménage.

VARs, le 13 mai 2026

Le Maire,

Jérôme HOSSZÉI

